



Maison de l'Europe de Paris



■ La place des femmes dans les institutions européennes

Depuis leur création, les politiques européennes ont essayé de favoriser les femmes à travers différentes directives pour l'égalité salariale, la sécurité sociale, les luttes contre les discriminations, les violences ou encore dans l'égalité dans les politiques publiques. La place des femmes dans les institutions européennes, en pourcentage et en responsabilité, a augmenté de manière significative depuis la construction européenne malgré les réticences de certains Etats membres à ce sujet.

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes a été inscrite dès le début de la construction dans le Traité de Rome : " [...] égalité des rémunérations entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins pour le même travail"¹. Cependant, il s'agit plus d'une politique économique pour éviter le *dumping* social qu'une volonté sociale égalitaire. Ainsi, l'égalité de postes à responsabilité n'était pas à l'ordre du jour. Cela se montre dans le vocabulaire employé par l'UE en se référant aux "**Pères fondateurs**".

>La construction européenne : où sont les femmes ?

Ces dernières sont, néanmoins, présentes dans des métiers de coulisses qui sont capitaux dans le maintien de la structure européenne. Elles occupent des postes de secrétaires, sténodactylographes et interprètes. Ce dernier métier est essentiel dans les discussions entre chefs européens et nationaux, puisqu'il permet d'établir la communication et les échanges entre eux.

Dernièrement, l'Union européenne a corrigé ce tort en mettant aussi en avant les "**Mères fondatrices**". Or, ces dernières n'apparaissent que plus tard dans la construction. Sur la page internet "les pionniers de l'Europe" de l'Union européenne, elle met en valeur sept femmes contre treize hommes. A l'exception de Marga Klompé, première femme membre de l'assemblée de la Haute Autorité, les autres ne sont apparues qu'à partir des années 70 sur la scène politique européenne.

> Les années 70 : les femmes arrivent à petits pas

Les années 70 sont un tournant pour les femmes dans la poursuite de la construction européenne jusqu'à aujourd'hui.

¹ Article 119 du Traité de Rome



Maison de l'Europe de Paris

La première élection du Parlement européen est aussi la première fois que la présidence de l'Assemblée parlementaire est remportée par une femme : Simone Veil (1979-1982). Depuis, seulement une autre femme a obtenu ce poste : Nicole Fontaine (1999-2002). Aussi, dans cette première assemblée, seulement 15,2% étaient des femmes dont Louise Weiss qui en était la doyenne. Aujourd'hui, 40% des député.e.s sont des femmes. Leur place a donc augmenté de manière significative depuis 1979. En 2019, les postes de présidentes, ou de présidence des commissions parlementaires sont répartis de façon égalitaire, ce qui était loin d'être le cas avant.

A contrario, la Commission européenne (CE) a eu plus de difficulté à recruter des femmes dans les postes importants. Entre 1959 et 1989, aucune femme n'a été commissaire européenne. Il faut attendre la 2ème commission Delors pour avoir la première et seule femme de sa commission. A partir de 2004, les femmes sont au moins une dizaine à être choisies à la Commission. Et, en 2019, pour la première fois, une femme : Ursula von der Leyen est choisie Présidente de la CE. Sur 183 commissaires européens depuis 1958 moins de 20% étaient des femmes.

Malgré ce virage et les efforts fournis, les femmes restent minoritaires dans les postes de cheffes ou à responsabilités. Par exemple, elles constituent 60% du personnel du Parlement européen. Or, elles sont souvent invisibilisées et sous-représentées dans les postes de direction. Aussi, même si les femmes commencent à avoir des postes à responsabilité, elles sont majoritairement cantonnées à des postes dans les politiques sociales et non économiques, militaires, financières, à l'exception, entre autres, de Christine Lagarde - présidente de la BCE depuis 2019 ou de Pervenche Berès, Présidente de la Commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen entre 2004 et 2009. Mais cela tend à changer.

>Politiques européennes, politiques nationales : une symbiose ?

La faible part des femmes dans la politique européenne (députées et commissaires) s'explique par l'histoire des femmes en politique qui ont fait leur entrée tardive dans cette sphère nationale. Ensuite, par les politiques européennes et nationales sur la question. D'abord, les Etats membres jouent un rôle important puisqu'ils désignent les commissaires qui sont ensuite validés par le Parlement européen. Certains, ont, dans leurs législations des règles sur la parité : quotas contraignant les partis ou des règles électorales. Ensuite, la politique interne des partis nationaux et européens joue aussi un rôle important. Par exemple, pour la nouvelle assemblée seulement trois femmes sont à la tête des partis européens : Iratxe Garcia Pérez (S&D), Ska Keller (Verts/ALE) et Manon Aubry (GUE/NGL). Mais certains partis nationaux préfèrent payer les amendes que de placer des femmes. Etant donné que l'UE n'a pas mis en place dans sa législation des règles sur la parité de ses différents collèges, ils dépendent donc sur ce point des règles nationales qui régissent les élections. Les Verts européens ont décidé en 2004 que le parti serait dirigé en binôme : une femme et un homme. Mais, il s'agit d'une politique interne du parti.



Maison de l'Europe de Paris

L'UE, en revanche, a mis en place en 2006, un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) qui surveille la parité au sein de l'UE et au sein des Etats-membres. Cet institut observe les différences régionales entre les Etat. Les pays nordiques sont plus en avance sur ce sujet. L'EIGE fait aussi la distinction entre "la parité" (ratio de 50/50) et "l'équilibre hommes-femmes" (ratio 40/60). Sur ce point, l'UE a fait de véritables progrès depuis sa création. Il s'agit d'ailleurs de la partie du monde où les femmes sont le plus représentés dans les parlements nationaux et européen.

L'égalité femmes-hommes commencent à venir à l'équilibre tant dans les postes que dans la représentation. En revanche les stéréotypes féminins peuvent rester ancrés de manière inconsciente dans les mentalités nationales. L'UE sur ce point a fait de grandes avancées en proposant des femmes qui ont obtenu une grande force et influence par le poste qu'elles occupent. C'est le cas de Margrethe Vestager, commissaire européenne à la concurrence depuis 2014, et est reconnue comme la personne qui fait peur au GAFAM.

Il s'agit donc d'un combat quotidien qu'Ursula von der Leyen souhaite continuer à impulser durant son mandat. Combat partagé par différentes associations et institutions : EHNE ou encore l'institut Jacques Delors. Ces dernières ont mis en place une exposition des femmes qui ont construit l'Europe, dont Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe de Paris et première femme élue secrétaire du Conseil de l'Europe.

"N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour les droits des femmes soient remis en question" Simone de Beauvoir.

Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié en partenariat avec Voix d'Europe le 11/03/2020.

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75017 Paris • Tél +33(0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis

